

ALERTE PRESSE
22/12/2016, Paris

INDUSTRIE – SURAMORTISSEMENT - INVESTISSEMENT

Projet de loi de Finances Rectificative pour 2016 : une occasion manquée de soutenir l'industrie

L'avancée faite par le Sénat sur la prolongation du dispositif de suramortissement n'a pas été confirmée par l'Assemblée nationale.

La mesure proposée par le Gouvernement a donc été conservée : si elle élargit le dispositif à la commande, avril 2017 restera la date butoir pour en bénéficier.

Les trois organisations professionnelles (le Gimélec, Syntec Numérique et le Symop) regrettent cette conclusion, malgré l'engagement de François Hollande à prolonger ce dispositif jusqu'au 31 décembre 2017.

Les industriels déplorent cette décision qui ne soutient en aucun cas l'industrie française pour regagner en compétitivité et en productivité, et se mesurer à ses concurrents directs européens.

« *La transition numérique peut être une formidable opportunité de transformer et moderniser nos entreprises et l'appareil productif français. Cela demande des investissements importants que le dispositif de suramortissement permettait d'encourager.* » souligne Godefroy de Bentzmann, Président de Syntec Numérique. L'Industrie du Futur passe par un recours massif au numérique et l'invention de nouveaux usages pour lesquels le syndicat a publié [dix propositions](#) en vue de la prochaine mandature.

« *Cette fin annoncée du suramortissement est un mauvais signal pour les industriels et singulièrement pour les ETI et PME qui doivent rénover leurs outils productifs pour faire face à la concurrence européenne. On ne pourra pas faire de la France une nouvelle terre de production, d'excellence industrielle et d'emploi qualifiés et rémunérateurs sans repenser durablement le cadre législatif, fiscal et économique dans lequel évoluent les entreprises françaises. Comment expliquer qu'hier les députés ont acté la fin du suramortissement quand il y a quelques années, nos concurrents italiens pérennisaient le dispositif* » constate Constant BERNARD, président du Symop. Le Symop, qui a rendu public son « [Manifeste pour l'investissement productif](#) » en octobre dernier a proposé un contrat de mandature pour redonner à l'industrie française toute sa place sur le marché international.

Le Gimélec, Syntec Numérique et le Symop appellent donc les parlementaires et les candidats aux élections Présidentielles et Législatives à s'emparer des questions industrielles et à se rassembler pour faire des 5 années à venir des années utiles en faveur de l'industrie et de l'emploi.

Contacts presse :

Agence Confluence

Tiffany Allenet – 01 40 07 34 25 – tiffany.allenet@comfluence.fr

Laure-Emmanuelle Barillet – 01 40 07 96 68 – Laure-emmanuelle.barillet@comfluence.fr

Symop

Anne-Solène Degon – 01 47 17 67 14 – as.degon@symop.com

